

Équipe « Entreprises en difficulté et Affaires spéciales »



Jean-Charles
SIMON



David
PITOUN



Stéphane
CAVET



Sophie
NAYROLLES



Marie
ROBINEAU



Kristell
QUELENNEC



Denis
MEYER



Paul
MINET

ACTIVITÉS

- Analyse du risque
- Prévention - Retournement
- Mandat ad hoc - Conciliation
- Procédures collectives
- Sauvegarde - RJ et LJ
- Restructuration de l'entreprise
- Plan de continuation
- Plan de cession
- Financements et crédits
- Investissements nationaux
- Investissements étrangers
- Rédaction d'actes
- Contentieux

BUREAUX

- **SIMON AVOCATS** : Paris - Bordeaux - Chambéry - Clermont-Ferrand - Grenoble - Le Havre - Lyon - Montpellier - Nantes - Poitiers - Rouen - Strasbourg - Toulouse - Saint-Etienne - Fort-de-France - Pointe-à-Pitre
- **CONVENTIONS TRANSNATIONALES** : Algérie - Bahreïn - Belgique - Brésil - Cameroun - Chine - Chypre - Côte d'Ivoire - Corée du Sud - Égypte - Emirats Arabes Unis - États-Unis - Île Maurice - Indonésie - Iran - Luxembourg - Maroc - Oman - RD Congo - Sénégal - Tunisie

POSITIONNEMENT *Le droit d'entreprendre*

Fondé en 1992, Simon Associés (www.simonassocies.com / www.lettredesreseaux.com / www.simoninternational.org / www.simonavocats.com) est un Cabinet d'avocats d'affaires aux activités pluridisciplinaires, ayant des bureaux intégrés à Paris, en région Auvergne-Rhône-Alpes, dans les Pays de Loire, en Occitanie, en Martinique et en Guadeloupe, ainsi que dans plusieurs villes de France via le réseau Simon Avocats constitué en 2014.

Depuis plusieurs années, Simon Associés développe une activité internationale au moyen de conventions transnationales conclues avec des confrères étrangers. Cette organisation confère une sécurité renforcée aux relations nouées dans les 22 pays où Simon Associés est aujourd'hui implanté, notamment la Chine et les Etats-Unis. Plusieurs langues sont couramment pratiquées au Cabinet, notamment l'anglais, le chinois, le portugais et l'espagnol qui sont, avec le français, des langues de travail.

Simon Associés intervient dans tous les secteurs d'activité auprès d'une clientèle diversifiée d'entrepreneurs, d'entreprises industrielles ou de services, de l'économie sociale, fonds d'investissement, banques et institutions d'Etat.

Les équipes de Simon Associés comprennent aujourd'hui plus d'une soixantaine d'avocats et juristes qui défendent ensemble une idée commune de la profession orientée vers la disponibilité, la réactivité, la qualité du travail, la combativité, et la confiance.

Le Cabinet est un acteur reconnu du monde de l'entreprise en difficulté via une équipe entièrement dédiée de professionnels rompus et aguerris à la pratique.

Simon Associés suit les entreprises en situation de sous-performance, en difficultés ou en retournement depuis plus de 20 ans. Simon Associés s'attache à la prévention des difficultés et sait aussi accompagner ses clients dans le cadre de procédures collectives. Simon Associés conseille les entreprises, leurs dirigeants, leurs actionnaires, les créanciers, les repreneurs et les mandataires judiciaires.

Le département « Entreprises en difficulté », qui peut s'appuyer sur les autres départements du Cabinet (Corporate, Social, Contrats, Distribution, International, Contentieux...), intervient notamment dans les secteurs de la franchise, l'industrie, l'immobilier, la construction, la promotion, les services, les soins médicaux et médicaux-sociaux, les réseaux, l'internet et les technologies de l'information, l'hôtellerie, la publicité, la banque, l'industrie du luxe, l'industrie pharmaceutique, l'assurance, la métallurgie et l'édition.

Simon Associés compte plusieurs associés membres de l'ARE, de l'IFPPC et de Prévention et Retournement.

CONTACTS

- Jean-Charles SIMON : jcsimon@simonassocies.com
- David PITOUN : dpitoun@simonassocies.com
- Stéphane CAVET : scavet@simonassocies.com
- Sophie NAYROLLES (Montpellier) : snayrolles@simonassocies.com
- Marie ROBINEAU (Nantes) : mrobineau@simonassocies.com